



Nantes le 05/11/2017

Madame, Monsieur,

L'action de LOGEMENT FRATERNITÉ est financée en totalité par les dons. Les fonds recueillis permettent de répondre à des situations d'urgence pour l'hébergement de personnes et de familles des plus démunies en Loire Atlantique et en Vendée, dans le respect de notre charte statutaire :

1 € de don COLLECTÉ = 1 € REDISTRIBUÉ

Nous apportons des solutions là où les financements classiques n'existent pas. En partenariat avec les associations locales, nous avons aidé en 20 ans plus de 10 000 personnes à retrouver un hébergement stable ou un abri avec accompagnement social.

Poursuivre suppose des moyens financiers conséquents, c'est pourquoi votre soutien, même modeste, nous est indispensable. Le don que vous ferez sera intégralement redistribué aux associations en charge des plus déshérités pour réaliser des actions concrètes et ciblées, dont nous nous assurons de la pertinence.

Nous vous rappelons que votre « don aux personnes en difficulté » est déductible fiscalement à 75%. Par ailleurs, vous pouvez contribuer à faire vivre l'association en versant une cotisation de 16€, de préférence séparément – mais tout aussi déductible, et vous donnant le statut d'adhérent.

Il vous est dorénavant possible d'effectuer votre don directement, via le site sécurisé ESPACEDONS, à partir de cette adresse : <https://logement-fraternite.espacedons.com/>



Avec nos sincères remerciements pour votre action auprès des sans-abri, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le Président
Guy Maillet

✂



Bulletin de don

- J'adhère à l'association Logement Fraternité et je verse 16€ €

- J'effectue un don de €

Total..... €

Nom : _____ Prénom : _____ Signature

Adresse : _____

adresse mail (non communiquée) _____

En soutenant l'action de Logement fraternité, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 75% de votre don.
A réception, nous vous ferons parvenir un reçu fiscal.